

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT CONFRONTÉES AU RISQUE HYDRAULIQUE



Journée d'échanges sous l'égide de la **COTITA**,
organisée par la direction territoriale Méditerranée

CONTEXTE

Au cours des dernières années, les régions méditerranéennes du sud de la France ont été frappées par plusieurs évènements climatiques caractérisés par des précipitations particulièrement violentes et soudaines, entraînant des montées en crues rapides des cours d'eaux et provoquant inondations, dégâts et victimes.

Si les zones urbanisées sont évidemment les plus exposées, ces évènements ont également rappelé que les infrastructures de transports (ponts, ouvrages de soutènement, buses, digues-routes) pouvaient également être vulnérables aux phénomènes hydrauliques, avec des conséquences parfois graves en termes d'accessibilité, desserte et organisation des secours...

OBJECTIFS

L'objectif de cette journée, organisée sous l'égide de la CoTITA, est de faire un point sur la nature des phénomènes hydrauliques, de leurs effets et de leur interaction avec les ouvrages, d'exposer des retours d'expériences sur les dégâts occasionnés sur les infrastructures lors des évènements récents, de présenter des exemples de conception d'ouvrages neufs particulièrement exposés, mais aussi d'aborder la problématique spécifique des digues supportant ou protégeant une route.

Des exemples de traitements préventifs sur des ouvrages existants à la Réunion où des opérations de mise en sécurité et de confortement des appuis affouillables les plus critiques ont été engagées depuis quelques années, viendront également alimenter les réflexions en mettant en avant des exemples de solutions envisageables.

PUBLIC

Cette journée s'adresse aussi bien aux services gestionnaires qu'aux services en charge de la conception d'infrastructures neuves exposées au risque hydraulique.



9h00 Accueil des participants

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

9h30 Introduction et présentation du programme de la journée
Laurence DAMIDAUX, Directrice adjointe de la direction territoriale Méditerranée du Cerema
Jean-Christophe CARLÈS, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

NATURE DES PHÉNOMÈNES HYDRAULIQUES-SPÉCIFICITÉS DU CLIMAT MÉDITERRANÉEN

9h40 Présentation générale des phénomènes
José-Luis DELGADO, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

10h05 Panorama des sites d'information sur les risques hydrauliques
Franck CHARRIER, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

REX DE DÉGÂTS CONSTATÉS SUR OUVRAGES ET TRAVAUX DE RÉPARATIONS INDUITS LORS DES ÉVÈNEMENTS RÉCENTS EN LR ET PACA

10h15 L'effondrement de la buse sur l'A 75
Dominique BATISTA, Direction territoriale Méditerranée du Cerema
Éric THERASSE, DIR Méditerranée

10h35 REX des inondations dans le Var
Raymond FERAUD, Conseil départemental du Var

10h50 Le cas particulier des gorges de Châteaudouble
Raymond FERAUD, Conseil départemental du Var
Christophe LAROCHE, Direction territoriale Méditerranée du Cerema
Pierre AZÉMARD, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

PRISE EN COMPTE ET MODÉLISATION DES EFFETS HYDRAULIQUES SUR LES OUVRAGES

11h35 Le cas des ponts
Denis DAVI, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

11h50 Le cas des ouvrages géotechniques (murs de soutènements, berges, digues à talus...)
Dominique BATISTA, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

LE CAS PARTICULIER DES DIGUES SUPPORTANT OU PROTÉGEANT DES ROUTES

12h00 Contexte général et réglementation, son évolution (décret «digue» du 12 mai 2015)
Patrick LEDOUX, Direction territoriale Méditerranée du Cerema
Carole CROS, DREAL PACA

12h20 Le cas de l'endiguement d'Alès (une gestion tripartite : État, Conseil départemental du Gard et ville d'Alès)
Robert BONNEFOY, DIR Méditerranée

12h40 Discussions

13h00 Déjeuner en commun au restaurant administratif du Cerema (sur inscription)

LE CAS PARTICULIER DES DIGUES SUPPORTANT OU PROTÉGEANT DES ROUTES (SUITE)

- 14h30** Le cas des digues-routes des Alpes Maritimes
Franck COMPAGNON, Conseil départemental des Alpes Maritimes
- 14h50** Vers une modélisation de la résistance des remblais à la surverse
Christophe LAROCHE, Direction territoriale Méditerranée du Cerema
Jean-François SERRATRICE, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

DÉMARCHE PROPOSÉE D'ANALYSE DE RISQUE DES OA AFFOUILLABLES

- 15h05** Présentation du guide Cerema en préparation
Denis DAVI, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

EXEMPLES DE TRAITEMENTS PRÉVENTIFS SUR DES OUVRAGES EXISTANTS

- 15h20** L'île de la Réunion : vulnérabilité des OA stratégiques, mise en sécurité et confortement des appuis affouillables les plus critiques
José-Luis DELGADO, Direction territoriale Méditerranée du Cerema
Dominique BATISTA, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

EXEMPLES DE CONCEPTIONS D'OUVRAGES NEUFS PARTICULIÈREMENT EXPOSÉS

- 15h45** Le pont de Cavaillon
Christophe LAURIOL, Conseil départemental de Vaucluse
- 16h00** Le viaduc de franchissement de la Durance sur la LEO
Arnold BALLIÈRE, Direction territoriale Méditerranée du Cerema
- 16h15** Le pont sur la rivière Saint-Etienne à la Réunion
Jean-Christophe CARLÈS, Direction territoriale Méditerranée du Cerema
- 16h30** Discussions
- 16h50** Clôture de la journée
Jean-Christophe CARLÈS, Direction territoriale Méditerranée du Cerema

LIEU DE MANIFESTATION

Direction territoriale Méditerranée (DterMed)

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

francine.charton@cerema.fr - Tel : 04 42 24 71 96

Renseignements techniques

jean-christophe.carles@cerema.fr - Tel : 04 42 24 76 86

INSCRIPTION EN LIGNE

Date limite d'inscription : 18 novembre 2015

Inscriptions en ligne⁽¹⁾, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.cete-mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=44191&lang=fr>

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder à la DterMed



>>> PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN :

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités
- Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DterMed.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE)

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois»
- Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DterMed.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence (réseau CARTREIZE)

- Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

- Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DterMed.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence (réseau CARTREIZE)

- Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

>>> Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m de la DterMed)

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



>>> EN VOITURE :

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

- Autoroute A8-E80

- Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>

Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>

Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels -2-centre.htm>.

(1) Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé à l'attention du Service Communication (adresse de la DterMed ci-dessus).

PLAN D'ACCÈS

